

Swiss Series Award- Règlements

Introduction

Le Geneva International Film Festival (GIFF) introduit un nouveau prix pour le meilleur scénario des séries suisses. Ce prix, appelé Swiss Series Award, distinguera une série pour sa qualité et son innovation.

La 30^{ème} édition du GIFF a lieu du 1^{er} au 10 novembre 2024.

Critères d'éligibilité

- Sont éligibles les séries suisses de toutes les régions linguistiques, pour lesquelles la première diffusion (en direct ou en ligne) a eu lieu entre le 1er juillet de l'année précédente et le 31 décembre de l'année en cours, à condition que tous les épisodes soient disponibles dans les délais communiqués par le GIFF.
- Les séries ne sont éligibles qu'une seule fois.
- Toutes les saisons sont éligibles.
- Tous les genres, formats et thèmes de séries (fiction ou documentaire) sont éligibles.
- La société principale de production est basée en Suisse. Les coproductions minoritaires sont éligibles uniquement si le·la créateur·rice ou scénariste principal·e est suisse ou basé·e en Suisse et qu'un diffuseur suisse est attaché.
- Chaque série est composé de minimum quatre épisodes, chacun dure entre 25 et 75 minutes.

Nomination

1. Processus de nomination :

- Un appel à soumissions est publié pour la participation à l'attention des sociétés de production, de distribution ou de diffusion.
- Il n'y a pas de frais de soumission.
- Maximum 15 séries sont retenues selon les critères d'éligibilité et l'ordre de dépôt de candidature.
- Cette nomination n'empêche pas la diffusion de séries dans le cadre d'autres programmes au GIFF, y compris des avant premières.

2. Matériel pour la soumission :

Le matériel suivant est demandé pour la participation au concours :

- Les fichiers vidéo ou les liens de visionnement de tous les épisodes de la série, sous-titrés en anglais. Les work in progress sont acceptés.
- Un bref dossier de présentation en anglais, français, allemand ou italien.
- La liste de crédits et du matériel promotionnel numérique.

Jury

1. Composition :

- Le GIFF choisit un jury indépendant, composé de personnalités internationales et suisses de l'industrie de télévision, pour choisir la série lauréate parmi celles nominées.

2. Fonctionnement :

- Le jury délibère en deux tours (1^{er} tour : 2 épisodes, 2^{ème} tour : l'intégralité de la série pour une sélection de 3 à 6 titres selon les résultats première délibération).
- Les décisions du jury ne sont pas motivées et ne sont pas sujettes à recours.

Dotation

- Le prix est doté d'un montant de 20'000 CHF, offert par les fonds culturels SSA et Suissimage.
- Le montant est réparti à part égale entre les créateur·rice·s (les personnes responsables de l'univers narratif de la série) et les scénaristes principaux de la série (crédité·e·s comme tel·le·s). Les noms doivent être annoncés au moment de la soumission de la série¹.

Remise du Prix

- Pendant le festival, une soirée Swiss Series Award est organisée lors de laquelle les lauréat·e·s sont annoncé·e·s et le prix est remis.

Contacts

Pour toute question relative au Swiss Series Award, contacter :

Maral Mohsenin, Responsable des programmes

Geneva International Film Festival (GIFF)

Maral.mohsenin@giff.ch, +41 78 908 9131

¹ Le·la créateur·rice est la personne qui conçoit l'idée initiale de la série et en établit les bases, tandis que le·la scénariste principal·e est responsable de la réalisation quotidienne de cette vision, supervisant l'écriture de la série.